



Ceci est l'œuvre des trafiquants qui ont été appréhendés au cours d'une démarche menée par les fins limiers de la police.

Ils étaient au nombre de 4 ces personnes qui ont été attrapées avec ces ivoires et écailles de pangolin alors que les espèces en question sont classées comme étant protégées. Selon des informations révélées par Laga, une ONG reconnue dans le domaine de la préservation des espèces fauniques au Cameroun, les quatre trafiquants présumés, au moment de leur interpellation, transportaient leur cargaison dans deux véhicules dans le but d'écouler la marchandise.

A la vérité et selon des enquêtes préliminaires, ces individus ne sont pas à leur premier forfait puisqu'en réalité, cet exercice est mené par eux depuis de longues années révèle l'ong .

La loi sur la faune qui régit le secteur au Cameroun dispose que toute personne trouvée en possession de parties d'une espèce totalement protégée est passible d'une peine de prison allant d'un à trois ans et d'une amende de 3 à 10 millions FCFA.

Selon un récent rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN en anglais), environ 110 000 éléphants d'Afrique ont été décimés par le braconnage au cours de la dernière décennie.

Pis, entre 400 000 et 2,7 millions de pangolins sont victimes de braconnage chaque année dans les forêts d'Afrique centrale. Le Cameroun abrite trois espèces de pangolins: le pangolin à ventre noir, le pangolin à ventre blanc et le pangolin géant, tous classés comme espèces totalement protégées du pays